



HAL
open science

Quand l'eau sert de prétexte à la revendication des identités : quatre exemples de conflits dans la vallée du Rio Minho (Portugal)

Fabienne Wateau

► **To cite this version:**

Fabienne Wateau. Quand l'eau sert de prétexte à la revendication des identités : quatre exemples de conflits dans la vallée du Rio Minho (Portugal). Congreso Ibérico sobre Gestión y Planificación de Aguas ", Sep 1998, Zaragoza, Espagne, France. 11 p. halshs-00509921

HAL Id: halshs-00509921

<https://shs.hal.science/halshs-00509921>

Submitted on 17 Aug 2010

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Paru dans : *CD ROM del Congreso Ibérico sobre Gestión y Planificación de Aguas*, El Agua a Debate desde la universidad, Simposio Gestión de aguas, participación ciudadana y conflictos sociales y políticos, Zaragoza, 1998.

Quand l'eau sert de prétexte à la revendication des identités : quatre exemples de conflits dans la vallée du Rio Minho (Portugal)

Fabienne WATEAU

École des Hautes Études Hispaniques, Casa de Velázquez, Madrid.
Laboratoire d'Ethnologie et de Sociologie Comparative, UMR 7535, Nanterre.

L'eau est un bien précieux qui, outre sa dimension économique et sa destination traditionnelle à l'irrigation des parcelles de polyculture (aujourd'hui, néanmoins, en perte de vitesse), sert également de support aux représentations d'ordre symbolique. L'objet de cette communication est de montrer comment les conflits générés autour de l'eau constituent dans la vallée du Rio Minho un instrument identitaire favorisant tant les revendications et réaffirmations d'identités locales que le moyen de créer de nouveaux sentiments d'appartenance. En effet, la gestion de l'eau génère des conflits que l'on peut qualifier de représentation ; elle provoque des situations qui mettent en scène le status des individus, et elles contribuent, à terme, à consolider les relations sociales.

Quatre cas de conflits générés autour de l'eau sont présentés ici, ils sont joués chaque fois à des échelles différentes : le premier, à l'échelle des familles et de leur reconnaissance entre elles, concerne un petit groupe d'irrigants le jour du nettoyage des rigoles ; le second, à l'échelle d'une paroisse, oppose tous les paysans à deux personnalités locales ; le troisième, à l'échelle intervillageoise, oppose une paroisse de la montagne à une paroisse de la vallée ; le quatrième enfin, à l'échelle d'une vallée et au sujet de la construction d'un barrage, oppose plusieurs municipalités et associations aux décisions des Etats Espagnol et Portugais.

Tous ces conflits se jouent dans le canton de Melgaço, situé à l'extrême nord-ouest du Portugal et faisant frontière avec l'Espagne par le Rio Minho, soit dans un espace regorgeant d'eau, un des plus humides de la péninsule ibérique - il y pleut de 1500 à 1800 mm/an en moyenne ; et 3000 mm sur les sommets (Ribeiro, 1987) ; tous témoignent des liens entre conflits, identités connues et reconnues, et sentiment d'appartenance.

I. « Voisin, je te connais et je te reconnais »

Dans plusieurs paroisses de la vallée de Melgaço, à Remoães, Chaviães ou encore à Fiães, une conflictualité plus ou moins latente entre les irrigants a été observée lors du nettoyage des rigoles. Durant cette corvée collective préliminaire à l'ouverture de l'irrigation, la seule activité collective et obligatoire de la période estivale, l'ambiance est souvent tendue. Non pas (seulement) parce que le travail est obligatoire et contraint les individus à se rassembler, mais parce qu'à cette occasion des provocations verbales sont lancées contre autrui.

En effet, le jour du nettoyage des rigoles est un jour propice à l'échange de dires, de positions, de jugements de valeurs et de critiques. On commence tout d'abord par s'en prendre à ceux qui ne sont pas venus, à ces bénéficiaires d'eau qui auraient dû, à l'instar de leurs semblables et selon la règle non écrite et donc morale de l'eau, participer au nettoyage des rigoles. Ceux-là, qui préfèrent payer l'amende plutôt que de se déplacer ou d'envoyer quelqu'un à leur place (une amende pour absentéisme qui n'est même plus réclamée aujourd'hui) sont les premiers critiqués : on rappelle leurs noms, leurs habitudes de resquilleurs et aussi la quantité d'eau qu'ils possèdent. Puis, il n'est pas rare de voir des individus présents, choisis pour cible par d'autres, être agressés en public. Au cours des étés 1990, 91, 92 et 93, j'ai assisté plusieurs fois à ces attaques. De nature verbale, elles sont destinées à provoquer une ou plusieurs personnes en particulier et conduisent à créer une tension au sein du groupe.

Ainsi, en 1992, une femme participant au nettoyage a été la proie d'un petit groupe de femmes : soudain qualifiée de fainéante en public, sans raison apparente, cette femme s'est rebiffée avec véhémence ; c'est alors son mari, non présent, qui a été qualifié de voleur d'eau par d'autres personnes du groupe et identifié par un surnom dépréciant. L'identité de la famille a été déclinée, l'origine et l'appartenance sociale de ce couple également. A une autre occasion, concernant un autre nettoyage et une autre personne, c'est une tenue vestimentaire considérée comme non adéquate qui a servi de détonateur à l'échange verbal. Très vite, la situation a dégénéré et l'échange s'est terminé sur une affirmation impliquant les ascendants directs de la personne attaquée. Ici encore, la famille a été mentionnée et son histoire sociale remémorée publiquement.

Au sein même de ces familles, la reconstitution de généalogies réalisée en vue d'une étude de la transmission des droits d'eau d'irrigation au fil des générations, a également permis de proposer une analyse et une interprétation de la conflictualité observée entre les familles proches voire parentes de bénéficiaires d'eau, prenant en compte « l'oubli » de certains parents lors de ces reconstitutions généalogiques, et le vol régulier de leur eau d'irrigation ; les tensions existantes au sein de la paroisse, en période d'irrigation, sont abondamment illustrées (Wateau, 1994).

Les conflits entre voisins ou parents, ici étudiés, appartiennent à toutes les communautés rurales ; ils peuvent apparaître à n'importe quel moment de l'année et, selon les individus ou le conflit, être plus ou moins fortement exprimés. Mais c'est surtout en période d'irrigation - à Melgaço tout du moins - quand le jeu est possible et l'enjeu réactivable que ceux-ci surgissent ou resurgissent, ils sont alors exprimés avec davantage de violence et se répercutent sur l'ambiance villageoise. A ces occasions, en effet, les bénéficiaires d'eau affirment leur sympathie ou leur antipathie pour quelqu'un, *comme si* en public les attaques verbales ou les allusions avaient soudain davantage d'intérêt, *comme s'il s'agissait* avant tout de redéfinir, de façon officielle, un espace de fréquentation et de se distinguer des Autres - les Autres étant les voisins ou même souvent des parents résidants dans la même paroisse. Entre bénéficiaires d'eau issus des familles détentrices

de droits d'eau (les bénéficiaires d'eau sont distingués des non bénéficiaires d'eau par un terme qui souligne déjà leur inscription familiale et territoriale dans la paroisse : ils sont les « héritiers », *os herdeiros*), et à l'aide de provocations verbales, on rappelle l'existence et l'appartenance plus ou moins ancienne des familles à la commune, et on rappelle, par la même occasion, les alliances contractées ou à contracter entre ces familles plus riches et valorisées : un « bon mariage » unit deux familles bénéficiaires de droits d'eau (Wateau, 1996).

Ces situations conflictuelles éprouvent donc les relations sociales au sein du village, mais elles rappellent aussi et surtout l'appartenance et l'inscription de chacune de ces familles à patrimoine. « Voisin, je te connais et je te reconnais » est une autre façon de dire que le voisin, parce qu'il appartient à la même paroisse que soi, qu'il possède des biens équivalents, qu'il est un parent par le biais de la filiation ou de l'alliance... est donc aussi ce partenaire privilégié avec qui il est possible de se battre ou d'échanger. Et ce, que l'échange soit un échange de coup, de mot, d'idée ou d'aide. Dans ce contexte, le voisin est l'ennemi préféré par excellence, un proche, celui avec qui il est toujours possible de se réconcilier autour d'un intérêt commun, sur un même territoire partagé (Evans Pritchard, 1968).

Ici, la conflictualité générée autour de l'eau apparaît comme un prétexte et un moyen à l'*herdeiro* pour réaffirmer son appartenance à la paroisse et son inscription dans une des familles ancestrales du lieu. Les jours de nettoyage de rigoles sont des jours propices à cette réaffirmation identitaire ; ils permettent la reconnaissance de tout un chacun et renforcent la cohésion sociale. Car on ne se bat pas pour l'eau à Melgaço, mais on se sert d'elle pour se battre. Son partage réactive des questionnements d'ordre identitaire, aide à remémorer les filiations et les alliances, renforce les appartenances et réaffirme de ce fait les identités familiales. En d'autres termes, ce type de conflit, fédérateur - pour reprendre les termes de Georg Simmel, 1992 -, contribue à restructurer et renforcer le groupe.

II. Mauvais accueil aux « opportunistes »

En 1970, à Chaviães, un autre conflit généré autour de l'eau a également eu pour effet de rapprocher les bénéficiaires d'eau entre eux et, par solidarité, tous les villageois non propriétaires d'eau qui se reconnaissaient dans le travail de la terre et partageaient les valeurs du paysan. Ce conflit a opposé l'ensemble de la paroisse à deux personnalités locales, un curé et un émigrant. Il est l'expression même d'une revendication d'égalité et d'homogénéité au sein de la paroisse, une mesure contre des personnes perçues comme des opportunistes, soit un conflit dont la nature s'articule autour de questions d'identité et de reconnaissance sociale. Conduit jusqu'au tribunal et connu sous le nom de « *O caso das águas de Chaviães* », ce conflit a été enregistré aux Services de l'Hydraulique à Porto. Brièvement, en voici les grandes étapes résumées. En 1966, un habitant de la paroisse de Chaviães (un riche propriétaire émigré au Brésil et rentré depuis peu sur la commune), aidé du jeune curé de la paroisse, proposent de faire de Chaviães une paroisse moderne à l'eau domestique canalisée. Pour ce faire, ils suggèrent d'utiliser l'eau de plusieurs sources non exploitées et situées sur les monts en friches de la paroisse pour approvisionner des fontaines publiques. L'entreprise est réalisée et le bien fondé de cette initiative est reconnu par la population. Dans un second temps, le « Brésilien » propose cette fois d'utiliser les sources privées de l'*Associação dos proprietários de água da Rigole da Candosa* pour créer de nouvelles fontaines publiques. Les propriétaires de l'eau (*herdeiros*) et les Services de l'Hydraulique acceptent la proposition, car l'eau en question est abondante. En 1967, la seconde phase de travaux est achevée. Mais, c'est à partir de 1968 que les choses s'enveniment : les *herdeiros* constatent en effet un manque d'eau important dans la rigole, lequel porte préjudice à l'irrigation des champs. Ils remarquent le nombre toujours croissant de fontaines publiques construites sur le territoire de la commune, et surtout repèrent des maisons privées qui jouissent d'un approvisionnement en eau à domicile. Les *herdeiros* déposent une pétition auprès des Services de l'Hydraulique, réclamant la déconnexion des cinq nouvelles fontaines publiques et une prise de décision ferme quant à l'approvisionnement à domicile illégal de ces maisons. Le curé et le Brésilien protestent par écrit :

dans une de ses lettres, le curé qui ne cache pas l'existence de 14 fontaines publiques (contre 5 initiales), de distribution à domicile et de bouches d'incendie, dénonce la « sauvagerie » des propriétaires de l'eau qui ont fini par arracher les tubes d'approvisionnement. Un conflit plus violent est amorcé, à propos duquel un chef de section des Services de l'Hydraulique envoyé sur le terrain rapporte que : « *o actual "clima" em Chaviães, na vila de Melgaço e redondezas está a aquecer demasiado... à mistura com o Regadio de Chaviães... giram interesses, prestígio e desavenças pessoais e políticas* » (Services de l'Hydraulique, 1971). Le tribunal tranche en la faveur des propriétaires de l'eau, car il y a défense légitime d'un bien privé (l'eau d'irrigation). Mais le conflit, porté entre temps à l'échelle du canton, puis de la région et enfin de la nation est maintenu vivace : les tensions antagonistes empêchent toute résolution durable du conflit. Il oppose désormais plusieurs parties : le curé et le Brésilien d'un côté, soutenu par leurs appuis extérieurs et les opposants politiques à la mairie de Melgaço ; et les propriétaires de l'eau de l'autre, soutenus par les paysans en général, et au sein même de la paroisse, par tous ceux qui se reconnaissent dans le travail de la terre, soit par la majorité des Chaviãenses. La mairie de Melgaço, responsable de la stabilité et de la bonne entente de ses paroisses, est finalement la seule à pouvoir résoudre le conflit : elle propose plusieurs solutions dont une à l'amiable est acceptée par les deux parties (les *herdeiros* cèdent une partie de leur eau privée pour alimenter huit fontaines publiques et les lavabos de l'école - l'alimentation à domicile est coupée - ; la mairie assure l'approvisionnement des autres fontaines, équipant la paroisse en robinet-piston pour éviter le gaspillage, elle procédera, plus tard, à l'alimentation en eau et à domicile de toutes les maisons).

Par les entités en jeu qu'il a opposé, ce conflit dépasse largement des questions de gestion de l'eau. Il renvoie plutôt à une histoire de pouvoir et de prestige. Car en rappelant constamment (par courrier ou oralement) leurs actions à fins sociales réalisées sur la commune (électrification, alimentation en eau de fontaines publiques..), les deux innovateurs escomptaient, en effet, retirer de l'importance, une reconnaissance et un prestige nécessaires pour asseoir un pouvoir moral et électoral. Par ailleurs, outre cet aspect politique, une dimension économique entraine en jeu : l'eau privée de la *Candosa* devait alimenter des maisons situées sur un terrain placé sous l'administration de l'Église, le *Monte de Santa Bárbara*, vendu en lopins pour aider à la réalisation d'autres oeuvres paroissiales et à l'urbanisation (lucrative) du site. Et c'est de cet aspect, disent les Chaviãenses, que naquit de façon violente l'opposition contre les deux personnes.

Ici encore, le vol d'eau (ou l'usage abusif d'un droit tacite accordé) est l'argument officiel présenté pour expliquer le conflit. Pourtant, ce n'est pas tant le vol lui-même que l'opportunisme possible de deux personnes qui a été dénoncé par les Chaviãenses. Car parmi ces derniers, certains n'étaient pas même propriétaires d'eau. Parce que deux personnes pouvaient retirer de l'importance et du prestige de leurs initiatives personnelles - en utilisant l'eau privée des irrigants à des fins publiques mais aussi, à terme, à des fins lucratives pour elles-mêmes -, tout un village s'est mobilisé et fédéré pour éviter qu'un décalage ou un déséquilibre dans les relations sociales ne se crée. Là encore, l'eau est aussi l'élément prétexte autour duquel les gens s'affrontent et se fédèrent ; elle est celle à partir et autour de laquelle l'identité villageoise se greffe. Et il s'est agit, par la même occasion, de revendiquer les valeurs paysannes partagées de la majorité des habitants, qu'un homme ayant émigré de longues années et qu'un curé formé autrement avaient pu oublier. En d'autres termes, ce conflit a servi à « distinguer » (au sens de reconnaître et de séparer) les personnes entre elles, rappelant et renforçant, de ce fait, l'identité villageoise paysanne de Chaviães.

III. Gens de montagne et gens de vallée

Le troisième cas de conflit oppose une paroisse de la montagne, Parada do Monte, à une paroisse de la vallée, Alvaredo, lesquelles se partagent une même eau d'irrigation provenant des sommets montagneux du canton depuis des siècles. Suite à la cimentation de la partie aval de la rigole d'irrigation (dont l'initiative revient à la paroisse de Alvaredo), les gens de la montagne

accusent ceux de la vallée de voler leur eau. En 1960, en effet, la *Junta de freguesia* de Alvaredo procède à la cimentation de sa branche de rigole d'irrigation. La *Junta de freguesia* de Parada do Monte, quant à elle, engagée pour plusieurs années dans la restauration d'un pont et d'une route, n'a pas prévu la cimentation de sa propre rigole.

Un conflit est alors déclenché. Les gens de la montagne accusent les gens de la vallée d'attirer à eux toute l'eau des montagnes, de porter préjudice à l'irrigation d'altitude, et de priver la population d'une eau « *que é nossa e preciso para viver* ». Les gens de la vallée sont considérés comme des voleurs puisqu'ils profitent soudain mieux et davantage de l'eau acheminée. Or, s'il est certain que la cimentation facilite l'écoulement de l'eau, elle n'en augmente pas pour autant *stricto sensu* le débit ; néanmoins, elle en limite la déperdition par infiltration. Par ailleurs, le rapport d'équivalence dans lequel se trouvait jusqu'alors les deux paroisses dans leur rapport à l'irrigation est désormais modifié. En d'autres termes, la cimentation de cette rigole a créé un décalage entre les deux paroisses.

Parce qu'ils ont innové et anticipé sur les gens de la montagne, les gens de la vallée sont accusés d'être des « usurpateurs » ; dans la vallée, les gens de la montagne sont appelés les « sauvages », eux-mêmes se désignent comme des « authentiques ». Aussi, les véritables motifs de discordes ne se résument pas à des questions d'ordre techno-économiques mais relèvent plutôt de questionnement identitaires. Sinon, comment expliquer que les tensions perdurent alors que la rigole d'amont est aujourd'hui cimentée et que l'équilibre technique entre les deux paroisses, donc, a été rétabli ? En fait, ce conflit s'appuie sur des questions de représentation et d'importance respective des paroisses, de rapport au pouvoir et au prestige ; il s'est greffé sur l'opposition déjà existante entre la montagne et la vallée, sur celle qui oppose « *os de cima* (ceux du haut) à « *os de baixo* » (ceux du bas). Le type de conflit en présence est donc « essentiellement d'ordre expressif, sans autre objectif ni autre fonction que ranimer l'identité des groupes qui entrent en conflit » (H. Mendras & M. Forsé, 1983 :185). Car il s'est agit, dans ce conflit, de réaffirmer des différences et des spécificités propres à chacune des situations physiques, techniques et socio-historiques des deux espaces considérés : dans la montagne, les gens qui se considèrent comme des « authentiques » sont effectivement les premiers occupants de la région au regard de l'Histoire (Veiga de Oliveira, 1983 ; Marques, 1978, 1985), ils vivent en amont et reçoivent donc les premiers l'eau d'irrigation ; les gens de la vallée, en revanche, occupent les terres basses depuis des temps moins anciens (depuis les Romains, tout de même) et reçoivent logiquement l'eau en dernier. Il semble que les gens de la montagne n'aient pas accepté le décalage provoqué par l'innovation technique, *comme si* une logique hiérarchique établi en fonction de l'histoire et de la géographie devait faire sens et être respectée, *comme si* les initiatives devaient forcément revenir aux plus anciens, aux plus « authentiques » - les logiques de respect aux plus anciens, de hiérarchie, d'authenticité, d'égalité et d'équité appartenant à cette société rurale du nord-ouest du Portugal ont été explicitées dans un autre écrit (Wateau, 1996).

Ce conflit généré autour de l'eau est bien d'ordre identitaire, il a eu pour effet de renforcer des sentiments d'appartenance et de réaffirmer des identités territoriales (montagnarde ou de vallée), tout en rapprochant des adversaires dont les intérêts sont communs (l'eau d'irrigation) et les ressemblances finalement plus nombreuses que les dissemblances. Cimenter une rigole ou moderniser un réseau hydrique a été une occasion de conflit plus qu'une cause de conflit. Car le conflit ne résulte pas d'un vol d'eau réel (argument avancé par les Paradenses) mais de la constatation d'une différence ou d'un déséquilibre (une sorte de vol ?) survenu entre les deux paroisses jusqu'alors en relation d'équivalence quant à la gestion de leur eau d'irrigation. En d'autres termes, les gens de la montagne ont craint que la cimentation d'une rigole, qui a soudain placé Alvaredo dans une position de supériorité technique par rapport à Parada do Monte, ne crée un décalage social entre les deux paroisses à partir duquel l'émergence d'un nouveau rapport de pouvoir devenait possible.

Aujourd'hui, les discours des uns sur les autres sont toujours teintés de ressentiment mais les haines se sont muées en tolérance et les conflits en patience. Certainement « parce que le

conflit, demeure latent dans la paix et la paix latente dans le conflit » (G. Simmel, 1992 : 13).

IV. Un barrage d'oppositions

Actuellement, la question qui soulève les contestations, fait couler de l'encre et mobilise toute la vallée du Rio Minho, est celle qui est relative au projet d'implantation d'un barrage hydroélectrique international sur le Rio Minho. Décidé en 1968, lors d'une convention passée entre l'Espagne et le Portugal sur la réglementation de l'usage et de l'approvisionnement des tronçons internationaux des rivières de la Péninsule - convention qui concerne le Rio Minho mais également les rivières Lima, Guadiana, Tejo et leurs affluents respectifs -, ce projet de barrage a eu pour effet de rapprocher et de fédérer toute une population autour d'un intérêt commun. Pour rapporter la dimension fédératrice de ce conflit, autour duquel la revendication des identités locales, territoriales et régionales s'articule avec force, les grandes étapes de cette contestation sont ici rapidement présentées, ainsi que les acteurs en situation et différentes parties en opposition.

Décidé en 1968, le barrage da Sela qui serait implanté sur les cantons de Monção au Portugal et Las Nieves en Espagne, noyant les terres de Monção, Melgaço, Las Nieves et Arbo, ne fait véritablement parlé de lui dans les journaux qu'à partir de 1993 (d'après le dossier de presse constitué par la bibliothèque de Melgaço). Dès 1977, pourtant, le gouvernement portugais remet la concession d'exploitation hydroélectrique du Rio Minho à l'EDP (Electricité du Portugal) qui, à partir de 1982, se trouve confrontée aux résistances des cantons de Melgaço et Monção ; côté espagnol, l'entreprise revient à la FENOSA, laquelle, en 1987, investissait déjà dans l'achat des terres et berges du Rio Minho, rive droite.

Les toutes premières résistances sont émises par la mairie de Melgaço, dont huit paroisses sur dix-huit serait affecté par la construction de ce barrage. En 1983, le maire de Melgaço, Rui Solheiro, dénonce le projet au nom des « *concelhos de Melgaço e Monção, tão afastados de tudo e de todos, (que) mais uma vez irão pagar os custos do progresso para as regiões mais privilegiadas* » (Tribuna do Norte, 01/98). Le ton est lancé : les caractéristiques de cet espace ne doivent pas servir la cause d'une autre région, voire une cause nationale, sans compensation substantielle ou contrepartie pour la région ; l'isolement des zones frontalières ne doit pas servir d'argument. Il s'engage, dès lors, à défendre le local au dépend du global, cherchant pour ce à réaffirmer toutes les identités de l'espace menacé, établissant en ce sens des contacts avec la Galice voisine qui partage le même sort. Dans les journaux, il est présenté comme la figure d'opposition au barrage. Dans un premier temps (1983-94), il est question de trouver des compensations pour la région, l'idée de barrage n'étant pas forcément remise en cause si les conditions nécessaires à la fixation définitive des populations dans cette terre de forte émigration sont trouvées. Dans un second temps (1994-96), il est question de mesurer les effets positifs et néfastes pour le site d'une telle construction. Enfin aujourd'hui (1997-98), il s'agit d'empêcher à tout prix que le barrage ne soit construit. Parallèlement, les associations écologistes ou environnementalistes, telles que la COREMA (*Associação de Defesa do Património*) de Caminha - canton situé à l'estuaire du Rio Minho - qui stimule, en 1994, la création d'une commission représentative des six cantons de la vallée du Minho (Caminha, Valença, Monção, Melgaço, Paredes de Coura et Vila Nova de Cerveira), ou encore la PLATAFORMA ECOLOGISTA LUSO-GALAICA (huit associations du Portugal et de la Galice)... s'opposent fermement à la construction du barrage et ce, dès l'annonce du projet ; elles organisent des colloques, des campagnes de sensibilisation sur le terrain, des discussions... pour expliquer les effets néfastes du barrage [inondation de nombreuses terres cultivables ; formation de microclimat néfaste à la culture de la vigne dont le cépage Alvarinho est le plus représentatif de la vallée ; disparition du patrimoine historique, culturel et architectonique que constitue les pêcheries ancestrales, dont certaines sont médiévales ; disparition d'un paysage typique entre Monção et Melgaço ; destruction des habitats et refuges de la faune et de la flore ; fin des poissons migrateurs spécifiques de la région (alose, saumon, lamproie) ; baisse du niveau

de l'eau ; risque de pollution]. La « croisade écologiste » (Primeiro de Janeiro, 23/11/94) est dynamique. Municipalités de la vallée et associations écologistes se positionnent donc contre le barrage. Les gouvernements portugais et espagnols, ainsi que les entreprises à qui profitera le barrage (EDP et FENOSA), quant à eux, sont favorables au projet. Néanmoins, les prises de décisions confuses et non coordonnées entre les ministères portugais (de l'Environnement, de l'Industrie, de l'Agriculture), l'Institut de l'eau et les entreprises, constamment remises en question, sont également celles qui contribuent à alimenter les tensions et le conflit.

De ce fait, voyons les grandes étapes de l'histoire conflictuelle de ce barrage, côté portugais. Le projet de barrage est voté en 1968, la concession d'exploitation est remise à l'Electricité du Portugal (EDP) en 1977, et un premier contre projet de barrage est remis au Président de la République portugaise lors de son passage à Monção, en 1987. Il y est demandé des garanties pour le repeuplement en poisson, l'Alvarinho et une compensation pour la perte d'hectares cultivables. Aucune réponse immédiate n'est donnée. En 1993, une déclaration officielle du chef de Cabinet du Ministère de l'Industrie laisse entendre que le barrage n'a pas raison d'être puisque « *du point de vue technique et économique, le projet ne se présente pas comme prioritaire* » (24/01/1996). Première idée d'abandon du projet, et pourtant, rien n'est vraiment décidé.

Les associations l'ont bien compris. Depuis 1993-94, elles se mobilisent au maximum : elles organisent des campagnes de promotion et de sensibilisation auprès des populations de part et d'autre de la rivière, envoient des pétitions à l'Assemblée de la République (O3/94), la *Junta Autónoma de Galiza* et les *Governos Centrais de Espanha e Portugal* (12/95) pour dénoncer les effets néfastes sur l'économie, le culturel, l'esthétique et l'écologie d'une telle entreprise ; elles réclament en juillet 95 l'abandon définitif du projet. Mais les gouvernements restent muets, les inquiétudes du gouvernement portugais, en 1995, semblant davantage se porter sur la gestion des eaux du Douro avec l'Espagne (11/05/95).

Les entreprises intéressées par le projet, quant à elles, présentent en septembre 1995 une étude d'impact environnemental actualisé favorable au barrage. Le gouvernement devrait soutenir le projet. Or, les ministères ont du mal à s'entendre et à se mettre d'accord : le Ministère de l'Industrie (*Ministério da Industria*), non satisfait de l'étude, en réclame une autre plus pointue sur les répercussions sur l'environnement ; le Ministère de l'Environnement (*Ministério do Ambiente*), de son côté, affirme que « *esse projecto luso-espanhol nunca foi abandonado, nem tão pouco suspenso, apesar das declarações ambíguas feitas nesse sentido por responsáveis portugueses* » (24/01/96) ; et un Secrétaire de l'*Estado dos Recursos Naturais*, en février 1996, confirme ce dernier point de vue en disant que « *le barrage sera construit, vu que EDP et FENOSA ont déjà exproprié la majeure partie des terrains des deux côtés du Rio* » (03/02/1996). Pourtant, en mai 95, le Président de l'Institut de l'Eau (*Instituto Nacional da Agua*) avait annoncé officiellement que « *le projet hydroélectrique sur le Minho était arrêté et que l'étude d'évaluation de l'impact suspendue par faute d'intérêt apparent des entités promoteurs (EDP & Fenosa) et de lacunes de nature techniques apparaissant dans les documents déjà réalisés* ». En d'autres termes, il semblait que les entreprises elles-mêmes se désistaient du projet de barrage.

Dans ce climat d'indécisions et de contradictions de la part des autorités gouvernementales, les municipalités en viennent peu à peu à se positionner plus fermement contre le barrage. Depuis le début, à Melgaço, la contestation s'articule autour de questions économiques et de fixation des populations sur le site : qu'advient-il de l'Alvarinho, nouveau ressort de l'économie locale ? et de la pêche qui apporte des recettes complémentaires ? Puis, à partir de 1995, on commence à parler du tourisme, préféré à l'industrie, comme devenir possible pour la région : le barrage devient un frein à la gastronomie affectée par la disparition des produits fameux du terroir (l'Alvarinho, la lamproie, l'aloise, le saumon...). Enfin, à partir de 1997, le rapprochement réussi avec la Galice, une voisine qui partage le même sort, est présenté comme nouvel argument anti-barrage : « *le concelho (de Melgaço) a gagné de nouveaux attributs, notamment dans l'accès à la liaison à la Galice ... un nouveau pont va relier prochainement le Peso (Melgaço) à Arbo (Galice)* » (01/05/97) - ce qui rend d'autant plus inutile le pont sur le barrage. Un journal avance même : « le volte face de cette région est due au pouvoir local et au lien positif entre Alto Minho et

Galice » (01/98). Le triptyque « Alvarinho/tourisme/Galice solidaire » est posé ; il permet de créer et par là même de défendre, désormais, une identité locale réajustée à la réalité présente, réinventée et réactivée pour être utilisée comme arme du combat anti-barrage. À propos de l'Alvarinho, il est dit « *que l'Alvarinho est suffisamment connu sur le plan national et international pour garantir une grande projection médiatique sur la question (du barrage), à la façon des peintures rupestres du Foz Côa* » (02/98). Dans le sens de cette identité locale revendiquée, la mairie, de son côté, ouvre en août 1997 un Solar de l'Alvarinho dans l'enceinte de la ville. Situé dans l'ancienne prison municipale, un bâtiment d'intérêt touristique et patrimonial, il est devenu, en 98, un espace où des manifestations culturelles sont organisées (exposition de peinture, vente de produits régionaux, salle de concert...). Sur le plan du tourisme, plusieurs initiatives ont été favorisées : une école de formation d'ingénieurs en tourisme a été créée en 1993 ; une association de sport radical (*Melgaço Radical*), proposant, entre autres, des descentes en canoë et du rafting sur le Rio Minho a été soutenue par la mairie ; et enfin, un village de montagne, destiné à un tourisme rural de qualité est actuellement en phase de remodelage.

Depuis 1997, il apparaît clairement que la lutte s'est renforcée et que tous les opposants au barrage sont maintenant déterminés, les initiatives visant à empêcher la construction de ce barrage ayant redoublé : à Melgaço et Monção, des journées de débat public invitant les habitants à se positionner ont été organisées (le 28 et 29 janvier 1998) et les résultats de l'enquête publique demandée par le député-maire de Melgaço à l'Assemblée de la République, le 21/05/1996, ont souligné la forte opposition des populations locales au projet (05/98) ; à Melgaço, la *Festa dos Fumeiros e do Alvarinho* a été l'occasion d'une propagande contre le barrage (15/05/98) ; tout comme le concours de dessin organisé dans les écoles qui avait pour thème, « le barrage » (06/98) ; à Vila Nova de Cerveira, on s'oppose désormais avec force au barrage car il remet en cause la création d'un Aquo-Musée (12/02/98) ; à Caminha, l'association écologiste Corema s'attaque maintenant violemment au gouvernement, croyant à la « *cumplicidade activa de alguns serviços do Ministério do Ambiente na avaliação do Estudo de Impacte Ambiental* » (19/11/98) ; une association de biologistes portugais, après étude du site, s'est joint aux contestataires, craignant que le barrage n'augmente les risques sismiques (03/98) ; enfin, un député de droite soulève le paradoxe politique de cette construction alors que le Rio Minho fait partie des zones protégées par la Commission Européenne inscrites sur la *Lista Nacional de Sítios (LNS) « Rede Natura 2000 »* (12/03/98), ce que la *Liga para a Protecção da Natureza (LPN)* qualifie « d'entreprise illégale » (15/04/98). Face à toutes ces contestations, le gouvernement portugais répond : « *le barrage fait partie d'une liste de barrage prévu dans le pacte de 1968, dont fait partie Alqueva... Il existe un contrat international qu'on ne peut oublier...la décision finale sera prise durant l'été* » (06/05/98). Une affaire à suivre, donc !

Autour ou au cœur de ce conflit, qui oppose une région à l'Etat (aux Etats) s'est constitué une nouvelle identité régionale comme arme de combat. Cette identité réactivée et réaffirmée au fil de la contestation et des années repose aujourd'hui sur trois points : la revendication de l'existence d'un bien (rentable, de surcroît) qui ne peut être produit que dans cette région, le Vin Vert Alvarinho ; le choix d'une politique de développement touristique de qualité (site et gastronomie) ; et le sentiment d'appartenance transfrontalier à un espace spécifique, la vallée du Rio Minho. C'est également un conflit de principe opposant le local au global, soit les intérêts physiques, sociaux et économiques d'un espace géographique (la vallée du Rio Minho tant côté portugais qu'espagnol) à une politique globale de l'équilibre entre deux pays.

En guise de conclusion, rappelons simplement que la revendication identitaire, quelle que soit l'échelle à laquelle elle se joue, peut être une arme de combat décisive dans tous les conflits. Dans ces cas de figure, générés autour de la valeur tant économique que symbolique de l'eau, les conflits sont avant tout des conflits de représentation, des conflits qui mettent en scène des individus et contribuent à renforcer les relations sociales.

Bibliographie

ARQUIVOS DOS SERVIÇOS DA HYDRAULICA DE PORTO

* *sur le conflit entre Parada do Monte et Alvaredo a propos de la cimentation de la rigole*

- Lettre du 04/11/1963, Cubalhão, *lugar de Cima*, réclamation pour la restitution de l'usage da *água de lima* en hiver.

- Lettre du 6/01/1964, Alvaredo, Réponse négative de l'*Associação dos proprietários da Levada de Alvaredo* aux services de l'hydraulique concernant la requête des Cubalhenses.

* *sur « o caso das águas de Chaviães »*

- « Não está certo », *Notícias de Melgaço*, 25/01/1970.

- « Entregue ao poder judicial o caso dos fontenários de Chaviães », *Diário do Norte*, 14/02/1970.

- « Com pedido de publicação », *A Voz de Melgaço*, 15/02/1970.

- « Decisão que se impunha », *Notícias de Melgaço*, 25/04/1970.

- « O caso das Aguas de Chaviães », *A Voz de Melgaço*, 15/05/1970.

- « Ainda sobre as águas de Chaviães », *Notícias de Melgaço*, 27/05/1970.

- « Solucionado finalmente o célebre "caso das Aguas de Chaviães" em Melgaço », *Diário do Norte*, 31/05/1970.

- « O caso das Aguas de Chaviães », *A Voz de Melgaço*, 01/06/1970.

- « Cumpriu-se ou não », *A Voz de Melgaço*, 01/06/1970.

- « Ainda "O caso das Aguas de Chaviães" », *A Voz de Melgaço*, 15/06/1970.

- « Ligeira autópsia ao artigo "Ainda sobre as águas de Chaviães " », *A Voz de Melgaço*, 01/07/1970.

- « Velha questão de águas que renasce em Chaviães », *Jornal das Notícias*, 04/05/1976.

DOSSIER DE PRESSE SUR LE BARRAGE DE SELA (constitué par la bibliothèque municipale de Melgaço)

- « Un « não » veemente. Corema barra caminho à barragem de Cela », *Primeiro de Janeiro*, 22/02/1994

- « Corema sensibiliza à protecção do Rio », *Correio do Minho*, 03/03/1994

- « Corema debate hoje defesa do Rio Minho », *Correio do Minho*, 05/03/1994

- « Cruzada ecologista contra barragem de Cela », *Primeiro de Janeiro*, 23/11/1994

- « Ambientalistas do Minho e Galiza contra barragem da Cela no Minho », *Diário do Minho*, 01/95

- « Nova barragem no Rio Minho », *Tribuna do Norte*, 30/03/95

- « Plano hidrológico espanhol ameaça rios ibéricos », *Tribuna do Norte*, 11/05/95

- « Não a barragem de Cela », 06/95

- « Ecologistas chumbam barragem de Cela », *Correio do Minho*, 08/07/1995

- « Barragem de Cela volta a estar em destaque », *Correio do Minho*, 12/1995

- « Corema vai editar Caderno do Património », *O Caminhense*, 12/01/96

- « Nova direcção da Corema atenta à barragem de Sela », *Via Nova*, 15/01/96

- « Estudo sobre a barragem de Sela será analisado com as autarcas », *Correio do Minho*, 24/01/1996

- « Estudo de impacte ambiental favorável à barragem de Cela », *Jornal de Notícias*, 24/01/96

- « Autarcas raianos analisam processo da barragem de Sela », *Primeiro de Janeiro*, 29/01/1996

- « Planos só no fim de 1997 », *Correio do Minho*, 03/02/1996

- « Barragem de Cela vai mesmo arrancar », *Diário do Minho*, 03/02/96

- « EDP e Fenosa desistem da barragem de Cela », *Correio do Minho*, 16/05/1996

- « Barragem da Sela levada ao Parlamento », *Jornal de Notícias*, 21/05/96

- « Impacte ambiental de Ceta avaliado por entidade isenta », *Correio do Minho*, 22/05/1996
- « Ministra do Ambiente documenta-se para responder ao deputado Rui Solheiro », *Tribuna do Norte*, 08/1996
- « Processo avança para inquérito público », *Correio do Minho*, 18/11/1996
- « Melgaço, Azeiteira da zona montanhosa terá uma dezena de investidores », *Notícias de Viana*, 01/05/97
- « Sela. Consulta do Público do Estudo de Impacte Ambiental (EIA) », Union FENOSA & EDP, 01/1998
- « Barragem da Ceta no Rio Minho, sim ou não ? », *Tribuna do Norte*, 01/1998
- « Barragem do salto de Sela regressa à ordem do dia », *Jornal de Notícias*, 12/01/1998
- « Melgaço debate impacto ambiental da barragem de Sela no Rio Minho », *Diário do Minho*, 17/01/1998
- « Corema denuncia irregularidades no impacte ambiental de Sela », *Diário do Minho*, 19/01/1998
- « Barragem preocupa Melgaço », *Jornal de Notícias*, 29/01/1998
- « Barragem de Sela », *O Vianense*, 30/01/1998
- « Barragem de Sela, consulta alargada », *Alto Minho*, 12/02/1998
- « Câmara preocupada com impacto da barragem de Sela », *Falcão do Minho*, 12/02/98
- « Não a barragem de Sela », *Jornal de Melgaço*, 02/1998
- « Uma barragem mal amada », *O Vianense*, 22/02/1998
- « Barragem de Sela coleciona negativas », *Público*, 12/03/1998
- « A barragem do Sela ou a morte anunciada do Rio Minho », *Jornal de Notícias*, 13/03/1998
- « Sela a tremer », *Alto Minho*, 03/1998
- « Barragem de Sela prejudicará todo o vale do Minho », *Falcão do Minho*, 19/03/98
- « LPN contra barragem de Sela », *Público*, 15/04/1998
- « Barragem de Sela teria efeitos dramáticos », *Diário do Minho*, 16/04/1998
- « Barragem de Sela terá impacte ambiental muito negativo », *Diário do Minho*, 18/04/1998
- « Sela melhor », *Alto Minho*, 23/04/1998
- « Minho não quer barragem de Sela », *Jornal de Notícias*, 06/05/1998
- « Produtos de Melgaço mostraram-se contra Sela », *Jornal de Notícias*, 15/05/1998
- « Barragem destruirá recursos naturais », *Diário do Minho*, 19/06/1998

EVANS-PRITCHARD Edward, 1968, *Les Nuers*, Gallimard, Paris.

FREUND Julien, 1983, *La sociologie du conflit*, Paris, P.U.F.

MARQUES DE OLIVEIRA A.H, 1978, *Histoire du Portugal des origines à nos jours*, Ed Horvath, Saint-Etienne.

MARQUES DE OLIVEIRA A.H, 1985, *História de Portugal*, 3 vol, 12º edição, Lisboa, Palas Editores.

MENDRAS Henri, FORSE Michel, 1983, *Le changement social*, A.Colin, coll U, Paris.

RIBEIRO Orlando, 1987, *Portugal. O Mediterrâneo e o Atlântico. Esboço de relações geográficas.*, Livraria Sá da Costa Editora, 5ª edição, Lisboa.

SIMMEL Georg, 1992, *Le conflit*, Saulxures, Circé.

VEIGA DE OLIVEIRA Ernesto, GALHANO Fernando, PEREIRA Benjamim, 1983, *Alfaia agrícola portuguesa*, Instituto Nacional de Investigação Científica, 2ª Edição, Lisboa.

WATEAU Fabienne, 1994, « Relations villageoises et familiales en période d'irrigation: essai d'analyse des conduites de sociabilité dans une vallée minhote », Actes du colloque *Ethnologie du Portugal: unité et diversité*, 12,-13 mars 1992, Fondation Calouste Gulbenkian, Paris, pp 213-223.

WATEAU Fabienne, 1996a, « Arme ou enjeu: l'eau dans les villages du Haut Minho (Portugal) », *Espace Rural* n°36 « *Les conflits pour l'eau en Europe méditerranéenne* », Montpellier, pp 131-147.

WATEAU Fabienne, 1996b, *Antagonismes et Irrigation. Organisation sociale d'une communauté paysanne du nord-ouest du Portugal*, Thèse d'ethnologie de nouveau doctorat, Université de Paris-X Nanterre.